

Informations de Locronan

Keleier Lokorn

Ville de Locronan
Kêr Lokorn



JUIN 2020



Dur, dur le confinement !

Discours du Maire lors de l'installation du Conseil

Avant l'énoncé du discours, j'ai invité le Conseil et l'assistance à avoir une pensée pour nos Chers disparus, pour ceux qui sont dans la souffrance, pour ceux qui sont en maison de retraite et ceux qui sont hospitalisés.

Au nom de l'équipe « TOUS POUR LOCRONAN – AN HOLL EVIT LOKORN », je tiens à chaleureusement remercier les électeurs de Locronan, qui, malgré les circonstances, ont fait preuve d'un honorable sens du devoir civique, avec une participation de près de 75%, se démarquant ainsi de nombre de lieux. Pour un nouveau bail de 6 ans, merci d'avoir bien voulu nous confier les clefs de Locronan, notre Trésor commun. Merci de nous avoir confirmé votre confiance !

Un merci soutenu aux candidats de toutes les listes pour la bonne tenue de la campagne municipale.

À titre personnel, comme en 2014, j'entends mes parents disparus me dire : « Tes choix, assume les, et sois heureux ! » Heureux de vivre à Locronan, je le suis ! Moi qui ai été porté par le Sirocco, ce vent du sud passé par la Sicile pour venir faire un bel exemple d'intégration de Brito-Sicilien !

C'est parce que Alpha marque un début, que je trouve cette lettre merveilleuse ; alors que Omega marquant la fin d'un temps est la plus moche, sauf bien sûr quand cette fin est souhaitée !

En ce jour, je suis partagé entre deux sentiments : Le premier de ces sentiments est celui d'une certaine tristesse (et oui !), car la moche Omega achève une aventure entamée 6 ans déjà, avec un Conseil déterminé, seulement épris par l'intérêt général. Une équipe à laquelle peu de gens, malgré la confiance accordée, pensaient qu'avec humilité, elle ajouterait des lettres de noblesse à Locronan. Cette équipe, recomposée par le suffrage universel, a donné un élan nouveau ! Mes mots seront trop faibles pour la remercier. Le nom de ces femmes et de ces hommes restera à jamais gravé dans le granite de notre commune. Vous êtes entrés dans l'Histoire, avec un grand H, de cette Petite Cité de forts Caractères !

Mes chers amis, vous n'y entrez pas seuls dans ce grand « H ». Forts de votre bilan et d'une campagne qu'ils ont voulue et réussie, exemplaire, les membres de l'équipe « TOUS POUR LOCRONAN – AN HOLL EVIT LOKORN » prennent le relais ... et de belle manière. Ils ont réussi une prouesse jamais réalisée à Locronan, celle de fêter « Marignan – 1515 ». En confiant la destinée de notre village aux 15 candidats sur les 15 de la même liste, les électeurs ont fait un clin d'œil à l'Histoire !

Ces nouvelles femmes et ces nouveaux hommes ont humblement conscience de cet honneur. Ce n'est pas le hasard qui m'a fait leur demander de me rejoindre, et ainsi vouloir bien m'accorder leur confiance pour mener l'œuvre à accomplir. Ils sont également pétris du sens des autres. Avec humilité, mais détermination, ils auront toujours à cœur d'agir, eux aussi, dans le seul intérêt commun.

Bien que les prémices de ce mandat soient atypiques, ils apporteront d'autres lettres d'ors à Locronan que nous aimons tous.

C'est par eux que j'éprouve le deuxième sentiment, il est porté par Alpha, la lettre des débuts, c'est un sentiment d'émotion et d'une douce joie intérieure, de celle qui fait « planer » !

C'est l'entame d'une autre belle aventure qui se profile. Chaque début est une marque d'éternité. Il nous donne la délicieuse impression que malgré les embûches rien ne peut nous atteindre !

Chaque début est un Printemps ! Chaque début est une Jeunesse !

Bevet Lokorn ! Bevet Breizh ! / Vive Locronan ! Vive la Bretagne !

1. DÉLÉGATIONS AUX ADJOINTS

Le Maire informe le Conseil que certaines de ses fonctions seront déléguées aux adjoints par arrêté :

Jean-Luc LECLERCQ 1^{er} adjoint	Tourisme-Commerce
Claudine NÉDÉLEC 2^{ème} adjoint	Finances-Économie-Juridique
Jean-Louis LE LEUCH 3^{ème} adjoint	Voirie-Travaux-Urbanisme et Bâtiments-Développement durable

2. CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Il convient de nommer les membres des différentes commissions communales.

Commission	Président	Membres	
Tourisme-Commerce	Jean-Luc LECLERCQ	Eliane BRELIVET / Pierre-Marc BUTTY Yoann LE GRAND	
Finances-Economie-Juridique	Claudine NÉDÉLEC	Eliane BRELIVET / Yoann LE GRAND Remy LE PAGE / Chloé VERNIOLLE	
Travaux-voirie-urbanisme- bâtiments-environnement	Jean-Louis LE LEUCH	Ludovic KERLOCH / Christian LAMBLÉ Jean-Luc LECLERCQ / François LOUBET	
Culture –Animation Patrimoine Breton	Antoine GABRIELE	Christiane BILLEBEAUD / Alex GAUTIER Pierre-Marc BUTTY Jean-Louis LE LEUCH / Vanessa LE SIGNE	
CCAS	Antoine GABRIELE Christiane BILLEBEAUD (Conseillère Déléguée)	<u>4-Membres élus :</u> Christiane BILLEBEAUD Pierre-Marc BUTTY Remy LE PAGE Vanessa LE SIGNE <u>4-Membres extérieurs :</u>	
Commission d'appel d'offres	Antoine GABRIELE	Titulaires	Suppléants
		Christian LAMBLÉ Jean-Luc LECLERCQ Jean-Louis LE LEUCH	Yoann LE GRAND Claudine NEDELEC François LOUBET
Commission enfance jeunesse	Antoine GABRIELE	Christiane BILLEBEAUD Alex GAUTIER Vanessa LE SIGNE CHOÉ VERNIOLLE	

3. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET DIFFÉRENTES STRUCTURES

COMMISSION	TITULAIRE	SUPPLEANT
Syndicat d'électrification	Jean-Luc LECLERCQ Jean-Louis LE LEUCH	Christian LAMBLÉ Ludovic KERLOCH
Association des Petites Cités de Caractère	Antoine GABRIELE Jean-Luc LECLERCQ	Eliane BRELIVET Yoann LE GRAND
Association des plus beaux Villages de France	Antoine GABRIELE	Jean-Luc LECLERCQ Yoann LE GRAND
Correspondant Défense	Pierre-Marc BUTTY	Ludovic KERLOCH
CNAS	1-Elu : Christiane BILLEBEAUD	-
	1-Correspondant personnel : Annick LE CORRE	-
Relations avec les Associations de Locronan	Pierre-Marc BUTTY (Conseiller Délégué)	François LOUBET
Référent Sécurité Routière	Pierre-Marc BUTTY	Alex GAUTIER
Référent langue bretonne à QBO	Rémy LE PAGE	Yoann LE GRAND
Commission évaluation des charges à QBO	Jean-Luc LECLERCQ	Claudine NEDELEC



1er rang (de gauche à droite) : Christian LAMBLÉ - Claudine NÉDÉLEC - Chloé VERNIOLLE - Antoine GABRIELE
Éliane BRÉLIVET - Christiane BILLEBEAUD - Vanessa LE SIGNE

2ème rang (de gauche à droite) : Jean-Louis LE LEUCH - Ludovic KERLOCH - Yoann LE GRAND - Alex GAUTIER
Jean-Luc LECLERCQ - Pierre-Marc BUTTY - François LOUBET - Rémy LE PAGE.



Le 02 juin.

Nous avons fêté les 99 ans d'Odette GUÉGUEN, notre doyenne. Entourée de l'amour de ses enfants, Daniel, Corentin et René, ainsi que de Marie-Thérèse, sa belle-fille, nous avons trinqué au secret de sa belle longévité, et au siècle à venir.

Absent sur la photo : Jean-Yves.

L'ALSH sera ouvert du 06 juillet au 31 août de 7H30 à 18H45 pour les enfants de 3 à 12 ans. Les dossiers d'inscription sont à renouveler avant le 30 juin 2020 pour les services « enfance » de la commune, l'ALSH extrascolaire et périscolaire (accueil de loisirs, garderie, & cantine).

Les inscriptions et les dossiers sont à retirer et à transmettre par mail à :

♦ anim-culture@villedelocronan.fr

Renseignements : service enfance : 02.98.51.80.75
ALSH (le mercredi & les vacances) : 02.98.92.83.24



Plan Canicule (Si besoin était !)

Depuis l'évènement caniculaire de 2003, le dispositif national destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires des vagues de chaleur est annuellement réactivé. Le plan canicule entrant en vigueur au 1er juin, la mairie met à votre disposition un registre afin d'y recenser les personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide. Ce service s'adresse aux personnes âgées ou handicapées et personnes fragiles. L'inscription se fait soit par la personne concernée soit par un tiers (enfant, parent, personnel soignant). En conformité avec la préfecture, la mairie recueille les informations relatives à l'identité, l'âge et le domicile des personnes âgées et handicapées et les coordonnées de l'entourage à contacter en cas d'urgence.



Rendons un vibrant hommage à tous ces artistes du « street-art ». Par leur comportement civique (!!!) ils contribuent au rayonnement de Locronan qui, sans leurs œuvres aurait tendance à pérécliter !!! Merci et bravo pour le respect qu'ils témoignent aux employés municipaux ! Nous laissons ces artistes en mal de reconnaissance, face à leur conscience !



A votre bon civisme

Pour de bonnes règles de voisinage, il est recommandé d'être vigilant quant au niveau sonore produit lors des travaux de bricolage et de jardinage. Il est rappelé ici que par arrêté préfectoral du 1er mars 2012, l'usage des matériels thermiques est autorisé :

Lundi au vendredi : 8H30 à 19H30

Samedi : 9H à 19H

Dimanche & jours fériés : 10H à 12H



Un bel exemple de Civisme et d'Altruisme

Ces dames bénévoles ont cousu environ 600 masques avec la plus grande humilité.
Merci à Véronique RIOU-Marie-Annick BOZEC-Gaëlle BERLIVET-Monique HASCOËT-Béatrice SHARFF-Carole LE DOARÉ.
Manquent sur la photo : Nicole RIVERON - Thierry SHARFF et Karine GRIS.



Pas de confinement pour les abrutis !
Comment traiteriez-vous ces exactions ?

INFORMATION COVID-19

Pour le bien de tous, il est nécessaire de conserver les bonnes habitudes, à savoir :

- ♦ respecter les mesures barrières et la distanciation physique. Il convient de porter un masque dès lors que vous vous rendez dans un lieu public,
- ♦ respecter les éventuelles mesures complémentaires décidées par l'établissement dans lequel vous vous trouvez.

L'usage des masques vient en complément des mesures barrières et de la distanciation physique. Dans certaines situations, notamment quand la distanciation physique n'est pas possible ou lorsqu'on est contaminé ou en présence de personnes fragiles, son usage est indispensable et doit se faire dans le respect de certaines règles.



Se laver très
régulièrement
Les mains



Toussez ou
éternuez dans
votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un
mouchoir à usage
unique et jetez-le



Saluez sans se
serrer la main,
évités les
embrassades



Respecter une
distance de
1 mètre

Nous faisons appel à votre sérieux et à votre civisme.
Retrouvez tous les éléments utiles sur le site du gouvernement
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire
et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis
au contrôle de l'autorité publique (code,
conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE « ANNE DE BRETAGNE »

pour l'année scolaire 2020/2021

Le directeur est disponible pour vous recevoir et vous faire visiter l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 12H et 13H ou en fin de journée à partir de 16H50.

Prendre rendez-vous au 02.98.91.75.93 ou par mail :
ecole.annedebretagne@orange.fr



Une benne à cartons est installée au stade.
Merci de les plier avant de les jeter.

État Civil

Naissances :

Le 20 mars : Bleuenn QUEAU
Le 27 mars : Axelle KERNOURS
Le 18 mai : Yanis FLOCHLAY

Décès :

Le 1^{er} janvier : Pierre GROTZ
Le 13 juin : Marie Madeleine PENNANÉAC'H veuve LOUSSOUARN





Permis de construire

M. Rémi GLOAGUEN - 1 Hent Ar Balan : accord le 12/03/2020 pour la construction d'une maison individuelle.
 M. et Mme Bruno GUILLEMIN - 8 rue des Ajoncs : accord le 23/03/2020 pour la construction d'une maison individuelle.
 M. Jérémy GUILBAUD - 16 Hent Ar Mor : accord le 17/04/2020 pour la construction d'une maison individuelle.
 Mme Katel LE GURUN - 46 Chemin de Kerorguen: accord le 29/05/2020 pour l'extension d'une maison d'habitation.

Déclarations préalables

Mme Caroline IVORY - 3 rue de la Troménie : accord le 20/01/2020 pour le changement des menuiseries.
 M. et Mme Bruno AMOURETTI - 4 rue du Prieuré : accord le 20/01/2020 pour la pose d'une clôture.
 M. Vincent CHATALIC - 7 Hent Ar Balan : accord le 20/01/2020 pour la pose d'une clôture.
 Mme Anne KERAVEL - 6 Chemin de Kerjacob : accord le 29/01/2020 pour le changement des menuiseries.
 M. et Mme Joseph LE MAT - 23 rue Moal : accord le 12/02/2020 pour la création d'une fenêtre de toit.
 Commune de LOCRONAN - 9 Chemin de Kerjacob : accord le 14/02/2020 pour la construction d'un carport
 Ets COURTIN - 1 Place des Charrettes : accord le 6 mars 2020 pour changement des menuiseries et réfection des joints
 M. Rémy LE PAGE – 7 Chemin du Ménéec : accord le 18/03/2020 pour l'extension de l'habitation.
 QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE : accord le 17/04/2020 pour le changement des menuiseries sur la Bibliothèque
 3 rue du Four.
 Mme Monique HESSEMANS – 11 rue Saint Maurice : accord le 17/04/2020 pour la modification des fenêtres de toit.



L'équipe d'OES (Objectif Emploi Solidarité) sous la houlette de Jean Gourier, vient 3 jours/mois, nettoyer et désherber notre village et ses chemins creux. Par le travail, ces jeunes courageux sont en quête d'intégration, de dignité et de reconnaissance. Respect !



Musée d'arts « Charles DANIELOU »



Raymond WINTZ - 1884-1956
« Calvaire de St-Cado »



Louis WILMET - 1881-1965
« Goëmonniers à Loctudy »



Yvonne JEAN-HAFFEN - 1895-1993
« Troménie »



Paul-Bernard MORCHAIN - 1876-1939
« Tréboul » 1934



Henri BARNOIN - 1882-1940

« Tréboul »



Francis RENAUD - 1887-1952
« Vonnice » terre cuite



Y. JEAN-HAFFEN - 1895-1993
« Troménie - Ecce Homo »



Patrice CUDENNEC - 1952
Grand vase (Henriot) Troménie

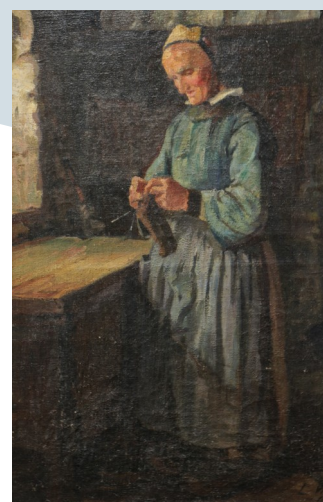
Le musée d'arts « Charles Daniélou » recèle des trésors insoupçonnés. Certains des tableaux sont demandés le temps d'une exposition par des établissements de plus grandes notoriétés. Ces quelques photos devraient vous donner l'envie de le découvrir ou de le revisiter.

Ce n'est pas banal pour une commune de 800 âmes de posséder de tels chefs-d'œuvre !

**Entrée : 5€
gratuit pour les moins de 12 ans.
Et les Locronanais sur justificatif
de domicile.**



Marcel JACQUIER - 1877-1967



Paul VIGOUREUX-JEANSON
« Vieille Bigoudène » 1934

Agenda

Association Sportive de LOCRONAN

L'ASL compte aujourd'hui 80 membres. Après une période de confinement dû au « Covid-19 », la reprise de notre association se fait petit à petit. Le fitness et le pilates, se pratiquent grâce à des vidéos de Fanny Quiniou. Les cours peuvent continuer grâce au groupe « Whatsapp ASL vidéos fitness et Pilates ». Les marcheurs et coureurs reprennent doucement et en petit nombre. Nous attendons avec impatience la rentrée prochaine pour redémarrer nos activités normalement, et espérons retrouver tous nos adhérents.



Nouveaux artisans sur Locronan

Laurent MOAL



Travaux de rénovation
Boiserie Vitrerie / Ravalement de façades
06.50.01.75.94 / moal.artisan@gmail.com

Lionel LE SIGNE



Décoration intérieure
Peinture & revêtements sols et murs
06.48.41.53.39.

Maxime DRÉAU



Ramonage-Débistrage-
Services associés
06.88.50.33.28 / 02.98.55.32.20
www.lacompanieduramoneur.com

Nuances & Nature



Artisan peintre
06.63.12.88.76

Les comptes-rendus des conseils municipaux publics peuvent être consultés sur : <http://villedelocronan.fr>

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, Maire : mardi, mercredi & samedi matin.

Jean-Luc LECLERCQ : Tourisme, Commerce : samedi matin.

Claudine NÉDÉLEC : Finances, économie, juridique : samedi matin.

Jean-Louis LE LEUCH : Voirie-Travaux—Urbanisme, Développement durable : lundi & samedi matin.

mairiedelocronan@orange.fr

www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80

ALSH : 02.98.51.80.75.

et ou : anim-culture@villedelocronan.fr

Docteur : Thibault Puskarek : 02.22.25.50.39 - <https://puszkarek.com>
Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15 **Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17
Taxi : Allo Taxi Lokorn : 06.82.82.56.56

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.bzh
Courriel : infos@locronan-tourisme.bzh tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 15h30

Ti ar Soñj : 07.68.23.59.53. www.tiarsonj.fr / Email: tiarsonj@gmail.com

ADADOM : lundi au vendredi - 9H /12H - 14H/16H - 02.98.92.86.16

Déchèteries : Quimper Nord - lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9H-12H / 14H-18H30 ; mardi et jeudi 14H-18H30

Guengat : lundi au vendredi 14H-18H ; samedi 9H-12H / 14H-18H

Un container à journaux au profit de l'APE se trouve à votre disposition à l'entrée du stade.

Horaires des messes : — Actualités de la paroisse sur www.paroissesainteanne.fr

Samedi 20 juin : 18H30 à Ste-Anne la Palud / Dimanche 21 juin : 11H à Plomodiern
Samedi 27 juin : 18H30 à Plomodiern / Dimanche 28 juin : 11H à Ste-Anne la Palud

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14 à 17 h	x	14 h à 17h			x